



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 4 décembre 2023

PREMIÈRES ASSISES DE L'EAU : LA PRÉFECTURE, LE DÉPARTEMENT ET L'AGENCE DE L'EAU MOBILISÉS POUR INITIER LE DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Préfecture, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et le Département de la Drôme ont organisé les premières Assises de l'eau de la Drôme, ce vendredi 1^{er} décembre, afin d'initier un dialogue entre les différents acteurs du territoire, face à l'enjeu majeur de la gestion de l'eau en Drôme.

Élus, services de l'État, chambres consulaires, entreprises, agriculteurs, associations... au total près de 300 personnes ont participé ce vendredi 1^{er} décembre aux premières Assises de l'eau, organisées par la Préfecture, l'Agence de l'eau et le Département de la Drôme. Comme l'ensemble de la France, le Département de la Drôme subit fortement les effets du changement climatique, avec en particulier les épisodes de sécheresse, répétés et plus marqués ces dernières années. Ces événements conduisent à des situations de tension sur la ressource en eau pour tous ses usagers, et de dégradation des milieux naturels et des écosystèmes. Une situation qui impose une prise de conscience collective et une vision partagée pour éviter les conflits d'usages. La démarche de dialogue territorial initiée par la Préfecture, le Département et l'Agence de l'eau a pour objectif de dépasser les postures pour définir le cap d'une gestion équilibrée de la ressource.

DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Ces premières Assises visaient notamment à recueillir la parole et les contributions des acteurs, identifier les thématiques et problématiques-clés, et inciter les participants à s'impliquer dans la démarche afin d'installer une dynamique de réseau. Après un mot d'accueil de la Présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON et du Préfet, Thierry DEVIMEUX, les participants se sont répartis en trois ateliers thématiques :

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 06 77 18 96 78 - 07 87 01 99 92
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr

Département de la Drôme

Contact presse : Yvan Guilhot
Tel : 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75
Mél : yguilhot@ladrome.fr

- **Préserveons la ressource en eau** : dans le contexte de changement climatique, la préservation quantitative de l'eau constitue le premier enjeu du territoire. Cet atelier a permis d'échanger sur les solutions naturelles pour préserver durablement cette ressource (ré-infiltration de l'eau, stockage, sobriété, etc.).
- **Accompagnons l'économie du territoire face au manque d'eau** : Agriculture, industries, tourisme, etc, l'eau est nécessaire à de nombreuses activités qui font vivre le territoire. Cet atelier visait à se questionner collectivement sur le partage de la ressource à travers les questions de conflits d'usages, de stratégies économiques, ou de l'accompagnement des acteurs économiques vers les économies d'eau
- **Aménageons nos territoires en fonction de la ressource en eau**. Cet atelier avait pour objectif de faire dialoguer les acteurs de l'aménagement et ceux du monde de l'eau. La prise en compte de la ressource en eau comme élément central des projets de territoire, les besoins d'études et de connaissance autour de la ressource en eau, ou encore la gouvernance territoriale pour mieux prendre en compte les enjeux liés à l'eau en amont des projets d'aménagement, ont ainsi été abordés.

Suite à cette 1^{ère} session, la démarche se poursuivra à l'occasion de quatre ateliers thématiques en début d'année 2024. Une 2^e session des assises devrait être organisée en 2024 afin de restituer le travail réalisé et partager les axes de travail définis.

UN EFFORT COLLECTIF NÉCESSAIRE

Acteur majeur des transitions environnementales et sociétales, le Département est fortement engagé pour la préservation de la ressource en eau. La collectivité intervient en appui des collectivités locales avec des financements pour des projets sur l'eau potable, l'assainissement et les rivières (5M€ en 2023), l'amélioration des connaissances (observatoire départemental des eaux souterraines et superficielles), en mettant à disposition des collectivités une offre d'assistance technique et d'ingénierie sur les sujets liés à l'eau, notamment l'assistance aux exploitants de station d'épuration (SATESE) et pour l'eau potable (SATEP). Le Département intervient également en soutien du monde agricole avec le financement de deux postes à la Chambre d'agriculture dédiés à la gestion de l'eau et des subventions pour les projets d'exploitants agricoles visant des économies d'eau.

Pour la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : **« Ces premières rencontres sont importantes pour co-construire une gestion partagée de l'eau dans la Drôme. Il est nécessaire de repenser le développement du territoire en intégrant les enjeux de l'eau dans les politiques publiques. Seule la mobilisation de tous les acteurs permettra de relever le défi qui nous attend. »**

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, nos écosystèmes et notre économie. Elle est essentielle pour de nombreux usages : consommation d'eau potable, usages agricoles, industriels, ou encore énergie. L'État est pleinement engagé auprès de l'ensemble des acteurs du territoire pour une gestion durable, équitable et efficace de la ressource. Il impulse et accompagne les Projets de Territoires pour la Gestion de l'eau, qui visent un partage équilibré de l'eau entre tous les usagers, tout en respectant la bonne

fonctionnalité des milieux naturels. L'État et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse soutiennent financièrement les projets qui ont un impact favorable sur la préservation de la ressource : en 2022 dans le département, 2 M€ au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ; 17M€ d'aides de l'Agence de l'eau. Ces aides seront pérennisées et renforcées à l'avenir. Le Préfet a décidé pour 2024 d'affecter la moitié de l'enveloppe départementale DETR pour subventionner ce type de projets.

L'État mobilise également les outils réglementaires qui permettent d'assurer une gestion durable de la ressource : Il fixe les volumes maximums qui peuvent être prélevés par les différents usages (agriculture, industrie, eau potable) et contrôle leur respect ; il s'assure de la bonne prise en compte de la disponibilité de la ressource dans les projets de développement des territoires.

Pour le préfet de la Drôme, Thierry Devimeux : **« Il est encourageant de constater que le Département et l'Agence de l'eau aient répondu favorablement à l'invitation de l'État pour la création de cette instance. La coopération de tous autour du partage et de l'utilisation de la ressource est essentielle pour satisfaire les besoins et préserver nos milieux naturels. La ressource en eau devient désormais un élément dimensionnant du développement de la Drôme. »**

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 06 77 18 96 78 - 07 87 01 99 92

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr

Département de la Drôme

Contact presse : Yvan Guilhot

Tel : 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75

Mél : yguilhot@ladrome.fr